



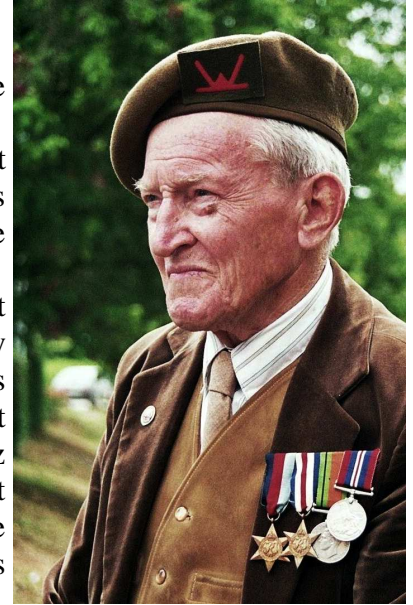
L'inauguration de notre stèle :

Le 10 juin 2010, Amayé sur Orne ouvrait une page de son passé en inaugurant une stèle à la mémoire des soldats gallois qui l'ont libérée.

L'histoire de cette stèle est le résultat d'un faisceau d'idées, de rencontres, qui ont convergé en mars 2010, quand la commission « culture » a réuni une première fois toutes les associations du village afin de leur demander si elles pensaient que l'édification d'une stèle avait du sens ? A l'unanimité, toutes ont répondu oui !

Nos amis de Maizet célèbrent leur libération depuis 1994. L'an passé, ils s'étaient réunis à l'école d'Amayé avec leurs vétérans. L'un d'entre eux, M. Richard Tony Pengelly (en photo ci-contre) faisait savoir à Mme Salignon et aux parents présents qu'il avait lui, participé à la libération d'Amayé. Sans le savoir, cet hiver, j'avais fait des recherches pour découvrir quand et comment les choses s'étaient déroulées chez nous. J'en avais parlé à M. Eugène Duval qui a la tête pleine de souvenirs du petit garçon qu'il était et qui a su parler, fort bien, de l'occupation et de l'exode obligatoire des habitants du village, en juillet 1944. Enfin M. Ebran, au cours d'un repas associatif, lançait l'idée d'une stèle.

Tous les éléments étaient réunis pour passer à l'action. Grâce à la gentillesse de M. Christophe Gaillard et de son neveu Jean-Christophe Yvon qui, avec M. Lucas, se sont occupés bénévolement du transport et de l'installation de la stèle, grâce à la participation de toutes les associations et des élèves des écoles, parfaitement informés par leurs professeurs, grâce aux adjoints et conseillers, le 10 juin, lors d'une belle cérémonie, humble et émouvante, hommage a été rendu à notre vétéran et à tous ses compagnons. M Pengelly dévoilait la stèle puis était fait citoyen d'honneur d'Amayé sur Orne. Les enfants de l'école, sous la direction de Mme Salignon, interprétaient l'hymne gallois puis la Marseillaise ainsi que le chant des Partisans. Ils procédaient ensuite à un lâcher de ballons.



M le Maire remerciait les présents : M. Cousin député, M. Girard conseiller général, M. Entfellner président de l'intercom, tous les élus maires et adjoints des 19 communes, les vétérans gallois présents, les élèves, les parents, la gendarmerie, le capitaine Devains qui commandait tous les porte-drapeaux du secteur, M Goupil musicien, le secrétariat de mairie. Je faisais quant à moi l'historique de cette journée du 4 août, historique confirmé par M. Pengelly qui me donnait même l'heure d'arrivée de l'escadron du 53^{ème} RD au pont du Coudray : 20h30 !

Très touché, très ému, notre vétéran remerciait en français tous les présents pour leur initiative et avec humour et malice se disait fier d'être fait citoyen d'honneur, en ajoutant qu'il aimerait bien aussi une bouteille de calva! Il fut immédiatement satisfait.

Ms. Pengelly et Ebran dévoilent la stèle, entourés des porte-drapeaux de l'association des anciens combattants et de vétérans gallois.

Ainsi malgré une météo épouvantable, 250 personnes s'étaient déplacées et partageaient le pot de l'amitié dans la salle communale.

Merci à M. Madeleine pour avoir installé sa sono, à mes collègues qui ont réalisé les affiches, les invitations, le diplôme d'honneur, à ceux qui ont préparé le pot !(Pardon à ceux que j'ai oubliés ?)

La morale de cette histoire est qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire et que, d'autre part, quand tout le monde se met à la tâche et qu'il y a accord sur l'objectif à atteindre, il est possible de vivre ensemble de beaux instants, tel ce moment de mémoire qui aura sûrement une suite.

Bientôt le temps des retrouvailles entre aînés



Comme chaque année, les aînés de la commune sont invités à se retrouver pour un repas convivial et animé.

Ce sera le 17 octobre dans la nouvelle salle communale. Répondez nombreux à l'invitation de la mairie. Les membres du conseil municipal vous attendent.



Voirie :

Les travaux de voirie prévus en 2010, ont commencé en juillet par la réfection du trottoir de la grande rue au dessus de la place de la Mairie.

D'autres petits travaux sont prévus et devaient d'ailleurs être réalisés par la même entreprise, à la suite du trottoir de la grande rue, mais celle ci a pris ses vacances en août, et de ce fait a dû les reporter en septembre. L'entreprise a promis d'intervenir au cours des prochains jours.

Daniel Blin, responsable de la commission « Voirie, travaux, espaces verts et réseaux ».

Conseil municipal :

Parmi les différents travaux ou projets en cours, notons :

- La mise en place, avant la fin de l'année, de réunions publiques par quartier le mercredi soir à 20h30, salle communale, pour faire le point quant aux attentes de la population.
- L'étude de faisabilité et de coût d'un partenariat avec un lycée horticole pour l'aménagement et l'embellissement de la commune.
- L'avancée de la gestion du patrimoine communal avec en particulier des projets pour le bâtiment d'Oulmes (le bâtiment des services techniques à côté de l'église dont le mur jouxte l'allée piétonne).
- La révision du POS et la mise en place d'un PLU : en effet, l'actuel Plan d'Occupation des Sols ne permet plus de répondre de manière satisfaisante aux enjeux auxquels est confronté le territoire communal. Le conseil municipal aura à se prononcer au deuxième semestre 2011 sur cette révision par délibération tout en restant conforme au code de l'urbanisme.
- La poursuite de la rénovation de l'école.
- La poursuite de la sécurisation de la grande rue pour les piétons, en particulier aux abords de l'église tout en essayant de maîtriser au mieux l'écoulement problématique des eaux pluviales.
- La reprise du site Internet communal et la diffusion d'un bulletin municipal annuel plus complet.
- Etc ...

Le chiffre du jour : 110

110 familles ont au moins un enfant scolarisé à l'école d'Amayé.

Les effectifs sont stables à l'école Jacques Texier pour cette rentrée 2010 : 163 élèves dont 59 maternelles (16 entrées en petite section) pour 7 classes.

A noter l'arrivée de M. Thierry Baron, remplaçant de Mme Ploix pour la classe de petite section.

M. Baron vient de l'école de Trois Monts.

Mme Salignon, la directrice, souligne de très bonnes conditions de rentrée dans des locaux rénovés, bien entretenus et bien équipés.



Parmi les grands thèmes retenus par l'équipe enseignante cette année, signalons :

- Améliorer la communication entre l'école et les familles avec, par exemple, la mise en place d'une « newsletter » d'information mensuelle préparée par les enfants et communiquée aux familles par courriel ou en format papier. Cette formule remplacera le journal de l'école.
- Développer l'utilisation du matériel reçu dans le cadre du projet « Ecole Numérique Rurale » (voir gazette n° 12 en page 2).
- La poursuite du travail de mémoire avec, entre autres, la participation de l'école aux différentes cérémonies et la correspondance avec nos vétérans gallois.
- Le lien avec le collège (visite, cross, rallye, correspondance ...).
- La mise en valeur du jardin à travers la participation au concours EPHEM'ART (installation de sculptures dans le jardin réalisées par les grandes sections et les CP).
- Et toujours une démarche éco-citoyenne au quotidien avec en particulier la possibilité de déposer bouchons en plastique ou en liège, piles et cartouches d'encre usagées dans des bacs accessibles dans le hall de l'école.

Les premières dates à retenir, que vous soyez parents ou non ...

- 1^{er} octobre : première vente de gâteaux à 16h30 dans le hall (les bénéficiaires serviront cette année à l'achat de livres et de dictionnaires). La deuxième vente est prévue le 14 janvier.
- 15 octobre : élection des représentants de parents.
- 19 novembre : grand marché de l'automne à partir de 16h30.
- 3 décembre : Téléthon.



Comité des fêtes : c'est la rentrée !

Cette rentrée pour nous est teintée de tristesse ; notre ami Michel Duvelleroy Vice-président très actif de notre association est décédé en juin : il nous manque.

Les membres du comité se réjouissent de vous retrouver pour vivre ensemble une année d'activités et de rencontres. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos différentes manifestations.

En mai et juin, deux mardis, la Maison des Tilleuls s'est transformée en jardin fleuri. Delphine a transmis son Art avec compétence et gentillesse à une dizaine de fleuristes en «herbe».

Le 3 juillet : belle journée pour les randonneurs partis traverser les grèves du Mt St Michel (photo ci-contre) avec visite guidée nocturne de la Merveille. Tout au long de l'été les boulistes se sont retrouvés au stade pour partager leur passion et les membres du club-rencontre se sont réunis.

Le calendrier des activités 2010/2011 se précise, venez nombreux nous serons heureux de vous accueillir.

TAROT : reprise le jeudi 2 septembre 20h30 à la Maison des Tilleuls et tous les premiers jeudis du mois.

RANDO : reprise le jeudi 2 septembre rendez-vous 14h place de la Mairie et tous les jeudis.

GYMNASTIQUE : reprise le lundi 6 septembre 19h30-20h30 à la salle communale et tous les lundis. Un 2ème cours le jeudi matin de 11h30 à 12h30 est en projet. Il devrait débuter fin septembre ou début octobre.

TENNIS DE TABLE : pour tous les jeunes intéressés par cette activité, reprise le mardi 14 septembre à la salle communale à 17h30 pour prendre les inscriptions et former les deux groupes. Avec votre accord lors de la réunion en juin, nous pensons prendre un animateur et donc la participation demandée sera de 50 euros par enfant pour l'année. Reprise également pour les adultes à 20h30 ce 14 septembre.

CLUB RENCONTRE : le mardi après-midi tous les quinze jours.

ART-FLORAL : la date de reprise n'est pas encore déterminée. Vous serez informés par voix d'affiche en Mairie et à l'épicerie du « panier sympa ».

DANSE ORIENTALE : pour cause « d'Heureux Evènement » Natacha ne pourra assurer ses cours qu'à partir de février. Vous serez également informés.

Concernant le service de la location de vaisselle et l'augmentation de la demande, il devient difficile d'assurer cette prestation pour des raisons de sécurité. La vaisselle est stockée au 1^{er} étage de la maison des Tilleuls. La manutention et le conditionnement dans des placards non adaptés nous amèneront certainement à suspendre ce service à la population en attendant l'installation du placard de rangement promis par nos élus en rez-de-chaussée.

QUELQUES DATES A RETENIR :

Assemblée Générale du Comité des Fêtes le vendredi 1^{er} octobre 2010 20h30 à la salle communale.

Concours de pétanque le samedi 25 septembre 2010.

Et bien d'autres rendez-vous à venir.



Important : avis de recherche

Le 10 juin 2010, à l'occasion de la cérémonie en l'honneur des libérateurs gallois de la commune, il a été perdu un appareil photo numérique noir de marque Finépix Z Fujifilm, probablement dans la salle communale, lors du buffet qui a suivi la cérémonie.

Cet appareil était dans une housse de protection et ne comportait ni nom, ni coordonnées.

Les nombreuses photos en mémoire dans l'appareil et dans une seconde disquette rangée dans la housse sont d'une très grande importance pour leur propriétaire qui cherche absolument à les retrouver, même sans l'appareil. Une récompense est assurée pour toute personne qui pourra aider à retrouver ce matériel et l'anonymat est garanti.

Contact : 06 80 06 59 31 ou par courrier (Emmanuel DEVAINS 15 rue d'Ardennes 14000 Caen).

Vous pouvez également déposer le matériel directement à la mairie d'Amayé.

Par avance, merci.



Un salon de coiffure à Amayé !

Titulaire d'un CAP coiffure et d'un brevet professionnel styliste/visagiste par apprentissage au CIFAC de Caen, Aline (en photo ci-contre) a toujours su qu'elle gérerait un jour son propre salon. Sa volonté d'évoluer dans sa carrière

et son souci d'indépendance l'ont poussé à franchir le pas cette année, dans notre village, en ouvrant le salon de coiffure « Aline et vous » dans le local attenant le « panier sympa ».

Aline vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Possibilité de journée continue sur rendez-vous. Le salon est également ouvert le samedi de 8h à 17h.

Homme, femme, enfant, n'hésitez pas à lui confier votre coiffure avec ou sans rendez-vous (02 31 38 25 59) !

Civisme :

Suite à des plaintes répétitives sur les nuisances dues aux aboiements, M. le Maire rappelle fermement aux propriétaires de chien qu'il est de leur responsabilité de veiller à respecter la tranquillité publique. De nombreuses solutions existent, elles ont déjà été détaillées dans la gazette n° 9.



Appel à témoignage :

René CAILLOT et Jean Pierre EBRAN qui travaillent actuellement à l'écriture de l'histoire de notre commune, demandent aux habitants qui ont des souvenirs et des informations susceptibles de les intéresser de bien vouloir prendre contact avec eux ou avec la Mairie.

APE :

L'association des parents d'élèves versera cette année 3600 € à l'école pour aider à financer différentes sorties pédagogiques et des spectacles pour les enfants. Un fond de réserve de 700 € est maintenu.

L'APE remercie très sincèrement tous les bénévoles qui ont donné un peu de leur temps cette année pour aider à organiser les différentes manifestations qui ont permis de récolter cet argent.

Citons en particulier la kermesse de l'école (organisée par Mme Belhache avec le soutien de l'APE) au mois de juin qui a réuni sous un soleil rayonnant une foule inattendue (dont 170 personnes au repas) dans une ambiance remarquable.

Attention cependant, la majeure partie du bureau de l'APE ne pourra se représenter cette année faute d'enfants encore scolarisés à l'école. Sans nouveaux membres, l'APE disparaîtra. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour nos enfants ...

Si vous souhaitez vous investir, rendez vous à l'assemblée générale qui aura lieu à la Maison des Tilleuls le vendredi 24 septembre, 20h30.

Vous serez toutes et tous chaleureusement accueillis !



Il est rappelé que le dépôt de gravats dans le chemin de Pucy est interdit. Ces gravats représentent un danger pour les nombreux promeneurs (dont des enfants) qui empruntent régulièrement ce chemin.

Nouveaux arrivants sur la commune ? Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales. Rendez vous en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

LSAO :

Forte du succès rencontré par ses différentes activités, l'association « Le sport à Amayé » (LSAO) enrichit son offre.

Ainsi, de nouveaux stages de tennis vous seront proposés à la Toussaint et à Pâques. Le jogging du mercredi soir (place de la mairie à 19h) accueillera désormais un 2^{ème} groupe réservé aux débutants (départ à 18h30) et l'organisation d'une grande course pédestre sur la commune est à l'étude. Le VTT n'est pas en reste avec la troisième édition de la « randonnée des grands murins » prévue le dimanche 22 mai 2011 et la probable mise en place de sorties VTT le week-end.



Contacts et renseignements au 02 31 23 83 24 ou sur le site de l'association : <http://lsao.jimdo.com>



Les Gais Lurons :

Le vendredi 19 juin au soir, c'est un joyeux cortège qui a arpenté les rues de notre commune un lampion à la main et parfaitement encadré par deux « véhicules musicaux » des Gais Lurons à l'occasion de cette première fête des feux de la Saint-Jean. La soirée s'est clôturée par la mise à feu d'un bûcher particulièrement impressionnant au stade (photo ci-contre).

« Nous remercions la population pour leur participation enthousiaste à ce premier essai dont le but était de rétablir une tradition ancestrale qui a marqué nos mémoires de petits enfants » indique Pascal Brustier, le président des Gais Lurons. « Au vu du succès, une deuxième édition est déjà prévue avec cette fois-ci deux parcours à travers la commune, dont un plus court. Nous essaierons également de nous équiper d'une sonorisation plus performante et il reste toujours de nombreux petits détails à améliorer. » précise-t-il.

Deuxième grosse opération des Gais Lurons cet été : le pique-nique annuel au stade. Un bilan financier positif grâce à la participation de plus de 200 convives dans une ambiance chaque année plus sympathique et dynamique. A 4 heures du matin la main d'œuvre ne manquait pas pour aider au démontage du matériel ! Rendez-vous est d'ores et déjà pris le premier samedi du mois de juillet 2011 !

D'autres projets dans les cartons pour cette association, vous en serez informés par la gazette !



Le pique-nique a été animé par un concert suivi d'un DJ, une buvette et des barbecues étaient également à disposition.



Deux auges centenaires :

Depuis plusieurs mois, des passionnés d'histoire travaillent, cherchent et trouvent ! Un grand merci à René Caillot qui, grâce à son heureuse initiative, a obtenu le retour de ces auges à Amayé. Merci aussi à M. Lebigot, artisan de notre commune, pour avoir assuré bénévolement l'enlèvement, le transport et la remise en place des auges. Je cède maintenant la parole à René Caillot pour quelques explications ... Marc Boilay.

« Depuis la mi-juillet, deux auges en granit ornent les espaces verts de l'église à la mairie et ont un certain cachet avec leurs belles fleurs.

Les auges ont déjà une longue histoire. Les aînés d'Amayé parlent encore de la chapelle du château détruite vers la fin des années 1950. Une partie du mobilier de la chapelle, les statues se trouvant dans le parc et les auges, avaient été transportées à la nouvelle maison de retraite des prêtres à Grentheville.

Le domaine, désaffecté, a fait l'objet d'un inventaire historique. Ainsi furent remarquées les deux auges qui ont sans doute servi longtemps à désaltérer les chevaux des attelages venant déposer les visiteurs de la maison des prêtres en retraite dans le château, de la fin du 19^{ième} siècle jusqu'à leur départ pour Grentheville.

Sollicité, le Diocèse de Bayeux, a offert les auges à notre commune et nous sommes très sensibles à cette générosité. »

René Caillot.

Demandes, suggestions, questions ...

Contactez la mairie ! Accueil par Mmes HOMMET et ORY, lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h) Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.80.54.49 N° d'urgence : 06 45 17 47 56 Mail: mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)

